

gouvernement, a été annoncée à la Chambre, il y a une semaine environ, lorsque nous avons décidé de nommer M. Goldenberg comme médiateur dans ce conflit. J'ai alors signalé que le gouvernement allait attendre la décision du médiateur avant de définir sa politique.

M. Macquarrie: J'ai une autre question complémentaire monsieur l'Orateur. Sans être présomptueux, puis-je suggérer au premier ministre de mettre le ministre des Postes au courant de la politique gouvernementale?

LA CONSOMMATION

LA FRAUDE DANS L'ALIMENTATION ET LA PHARMACIE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Vu que, selon une réponse donnée à ma question écrite n° 20 qui figurait au *Feuilleton*, plusieurs douzaines de poursuites ont eu lieu durant les années financières de 1966 à cette partie de 1969 où les fraudes économiques dans les produits alimentaires et pharmaceutiques ont été confiées à la Direction des aliments et des drogues, le ministre voudrait-il s'engager à faire sous peu une déclaration pour expliquer pourquoi, depuis que ce domaine a été transféré à son ministère, au début de 1969, aucune poursuite n'a eu lieu jusqu'au 14 novembre de l'an dernier?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je devrai commencer par voir la réponse.

LES RISTOURNES CLANDESTINES DANS L'INDUSTRIE LAITIÈRE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'un dirigeant syndical de Toronto a récemment exigé que le gouvernement enquête au sujet de ristournes clandestines qui s'échangeraient dans l'industrie laitière entre les laiteries et les magasins de détail, je demande au ministre de la Consommation et des Corporations si son ministère est disposé à entreprendre une telle enquête?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu la déclaration. Si le dirigeant syndical attache autant d'importance à cette affaire, c'est à croire qu'il m'en aurait fait part. Je lui conseille de me faire parvenir sa déclaration et toutes les preuves à l'appui qu'il possède.

[Le très hon. M. Trudeau.]

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si le ministre a cherché à obtenir des renseignements ou s'il s'est occupé des déclarations faites par le Conseil de l'alimentation de l'Ontario à la fin de 1969, où il accuse des acheteurs pour le compte de magasins en gros de toucher des ristournes clandestines de l'industrie alimentaire de cette province?

L'hon. M. Basford: Mes services et ceux du Conseil de l'alimentation de l'Ontario ont été en communication à ce sujet.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME—LES COUPONS DE PROTESTATION—LA FERMETURE DE LA CASE POSTALE DE M. COLIN BROWN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, vendredi, en l'absence du ministre des Communications, j'ai posé une question au sujet de M. Colin Brown qui est l'auteur de 57 annonces parues dans les journaux et donnant une analyse du Livre blanc. D'après lui, sa case postale à Ottawa a été fermée et les coupons qui ont si fort ennuyé le gouvernement sont retournés aux expéditeurs sauf s'ils sont adressés aux députés. Le ministre peut-il nous dire si une telle ordonnance a été émise?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, j'ai adressé à M. Colin Brown une lettre très polie l'informant qu'à mon avis, un tel usage constituait un abus des privilèges des locataires de cases. En fait, M. Colin Brown avait loué une case en son nom personnel et invitait le monde entier à y adresser des réponses à tous les députés qui ont déjà leurs propres cases. Je lui disais aussi dans ma lettre que je serais heureux d'en discuter avec lui et je lui ai demandé de répondre à huitaine. Je n'ai pas encore eu de ses nouvelles...

Une voix: Il n'a pas encore reçu la lettre.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Kierans: Ma fois, monsieur l'Orateur, il semble savoir que sa case est fermée, pour autant que cela puisse compter. J'en discuterai volontiers avec M. Brown, mais je dois dire que les députés ont connu bien des ennuis parce que, de partout au pays, on adressait des lettres à la case de M. Brown, alors qu'il était difficile, surtout dans le cas des députés de l'opposition, de savoir qui était le député de l'expéditeur. Cela représente beaucoup de travail et les services postaux de la Chambre ont été mis inutilement à rude épreuve.